

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 1 157 642 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
28.11.2001 Bulletin 2001/48

(51) Int Cl. 7: A47C 27/00

(21) Numéro de dépôt: 00201788.7

(22) Date de dépôt: 23.05.2000

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(71) Demandeur: International Bedding cvba
8560 Wevelgem (BE)

(72) Inventeur: Lambrecht, Georges
8560 Wevelgem (BE)

(74) Mandataire: Leherte, Georges M.L.M., Dr.
K.O.B. n.v.,
Pres. Kennedypark 31c
8500 Kortrijk (BE)

(54) Système de literie

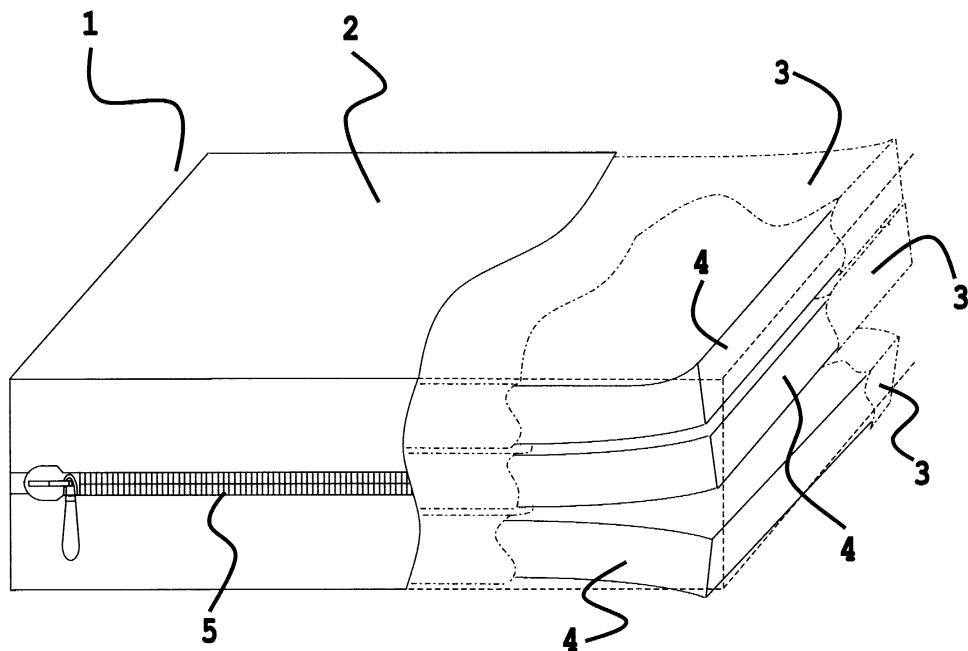
(57) L'invention concerne un système pour la réalisation et l'entretien de literie, impliquant un matelas avec au moins deux plaques ou couches de support, superposées, réunies dans une housse amovible.

Les plaques ou couches de support sont prévues pour pouvoir être lavées, de préférence à l'eau et aux détergents solubles dans l'eau, sont de préférence constituées de mousse de latex, naturel ou synthétique, et ou de fibres de polyester, et ont de préférence une épaisseur de moins de 10 .

L'invention concerne également un tel système im-

pliquant une gamme de produits d'entretien spécifiquement adaptés, comprenant de préférence des agents détergent, bactéricide et/ou antivirus, actifs à une température inférieure à 60°C et inertes par rapport aux liens de vulcanisation du latex.

L'invention concerne aussi un tel système, impliquant un dispositif d'essorage des plaques ou couches de support lors de leur lavage et de leur rinçage, et/ou une gamme d'oreillers et de couettes ou couvertures spécifiquement adaptés aux produit(s) d'entretien et/ou dispositif d'essorage du système.



EP 1 157 642 A1

Description

[0001] L'invention a pour objet un nouveau concept de literie. Ce nouveau concept se rapporte tant à la construction et la composition des divers éléments de literie comme les oreillers, les couettes et, en particulier, les matelas, qu'aux aspects de fabrication, de confort, de facilité d'utilisation et d'hygiène.

[0002] Un problème lié aux literies existantes est leur entretien et leur nettoyage. Certains éléments de literie, comme les matelas, ne peuvent être entretenus qu'en les traitant occasionnellement avec des produits désinfectants, fongicides, acaricides etc., et en les passant régulièrement à l'aspirateur; d'autres éléments, comme certaines couettes et oreillers à remplissage en fibres synthétiques peuvent être lavés à l'eau, tandis que d'autres nécessitent des nettoyages à l'aide de solvants chimiques ("nettoyage à sec").

Dans ces circonstances, il est actuellement pratiquement impossible de se conformer, pour les literies, aux nouvelles philosophies tendant à utiliser au maximum des matières naturelles et à éviter les produits d'entretien et les nettoyages chimiques.

[0003] La présente invention a pour objectif de procurer un ensemble d'objets matériels et produits, d'une part, et un ensemble de façons de procéder et de méthodes, d'autre part, permettant, si l'on le souhaite, l'utilisation exclusive de matières naturelles pour les divers éléments de literie et le nettoyage de ces divers éléments exclusivement par lavage à l'eau.

Cet ensemble d'objets matériels et produits, et cet ensemble de façons de procéder et de méthodes, constituent, globalement, le nouveau concept ou "système" selon l'invention. Ce "système" concerne tant, et à la fois, la structure et la composition des divers éléments matériels qui le composent et les divers dispositifs mis en oeuvre pour leur utilisation, que les diverses méthodes d'élaboration, de réalisation, de commercialisation et d'utilisation de ces objets matériels, produits et dispositifs, dans le cadre de l'invention.

[0004] L'invention a ainsi pour objet un système pour la réalisation et l'entretien de literie, impliquant un matelas avec au moins deux plaques ou couches de support, superposées, réunies dans une housse amovible, ces plaques ou couches de support étant prévues pour pouvoir être lavées individuellement.

[0005] Selon une particularité supplémentaire de l'invention, l'épaisseur de ces plaques ou couches de support est de moins de 10 cm, de préférence comprise entre 2,5 et 10 cm, en particulier comprise entre 4 et 6 cm. En particulier les plaques ou couches de support sont constituées de matériaux lavables à l'eau et aux détergents solubles dans l'eau.

[0006] Selon un mode de réalisation préféré de l'invention les plaques ou couches de support sont constituées de mousse de latex, naturel ou synthétique, et ou de fibres de polyester. Dans le cadre de la philosophie à la base de cette invention, impliquant que les maté-

riaux mis en oeuvre sont d'origine naturelle, le latex naturel a, bien entendu, la préférence.

[0007] Selon un autre particularité de l'invention, les plaques ou couches de support sont, de préférence, entourées chacune, d'une housse individuelle.

[0008] Selon un mode de réalisation préféré de l'invention les plaques ou couches de support sont constituées de mousse de latex naturel et la housse amovible, externe, et les housses internes éventuelles sont constituées de tricot ou maille de coton ("jersey" ou "stretch" de coton).

[0009] Selon l'invention, le nouveau système de literie implique, par ailleurs, une gamme de produits d'entretien spécifiquement adaptés.

[0010] Ces produits d'entretien comprennent de préférence au moins un agent détergent et un agent bactéricide, acaricide et/ou antivirus, actifs à une température inférieure à 60°C et inertes par rapport aux liens de vulcanisation du latex.

[0011] Selon une autre particularité de l'invention, le nouveau système de literie peut impliquer un dispositif pour l'essorage des plaques ou couches de support lors de leur lavage et de leur rinçage. Ce dispositif peut notamment être constitué d'une table ou d'un chassis comprenant de moyens de compression, tels que des panneaux de pression ou des rouleaux de calandrage.

[0012] D'autres caractéristiques et particularités de l'invention apparaîtront à la lecture de la description suivante et des dessins annexés, qui concernent un mode de réalisation particulier de l'invention, et qui sont donnés purement à titre d'exemple non limitatif.

Il est à souligner que les détails spécifiques de cet exemple ne limitent en rien la portée de l'invention comme exposée dans la description qui précède et telle que définie dans les revendications qui suivent.

[0013] La figure montre un matelas pour le système de literie selon l'invention, désigné dans son ensemble par le numéro de référence (1). Le matelas comporte une housse extérieure (2) en textile de coton, entourant trois plaques (3) de mousse de latex naturel qui sont elles mêmes, chacune individuellement, entourées d'une housse intérieure (4) en tricot ou maille ("stretch") de coton.

La housse extérieure est munie d'une fermeture à glissière - dite fermeture "éclair" - (5) (pour des raisons de clarté, la fermeture à glissière n'est pas représentée à l'échelle sur la figure) permettant de sortir les plaques (3) hors de la housse (2) et de laver, rincer, essorer et sécher séparément la housse (2) et chacune des plaques (3).

Pour faciliter l'essorage, le système prévoit une structure de calandrage (non représentée) simple, légère et de préférence pliable, adaptée aux dimensions des pla-

ques (3) et, par exemple, adaptée pour être placée sur la baignoire d'une salle de bain.

[0014] Le système de literie implique un produit d'entretien, ou une gamme de produits, détergent, bactéricide et/ou acaricide etc., permettant un lavage et un rinçage efficaces en machine ou "en baignoire", en eau froide ou tiède.

Les produits sont de type "écologique", biodégradables et inertes vis-à-vis du latex, notamment vis-à-vis des liens de vulcanisation (ponts sulfurés).

[0015] Le système selon l'invention, décrit dans cet exemple, implique, en outre, d'autres accessoires de literie adaptés au mode de lavage prévu par le système, à savoir des oreillers constitués, intérieurement, de plaques de latex (2), chacune recouverte d'une housse intérieure (3) en maille de coton, et des couettes constituées d'une feuille de latex entourée d'une housse en maille ou textile de coton.

Revendications

1. Système pour la réalisation et l'entretien de literie, impliquant un matelas avec au moins deux plaques ou couches de support, superposées, réunies dans une housse amovible, **caractérisé en ce que** les plaques ou couches de support sont prévues pour pouvoir être lavées.
2. Système de literie selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** l'épaisseur des plaques ou couches de support est de moins de 10 cm, de préférence comprise entre 2,5 et 10 cm, en particulier entre 4 et 6 cm.
3. Système de literie selon l'une ou l'autre des revendication précédentes, **caractérisé en ce que** les plaques ou couches de support sont constituées de matériaux lavables à l'eau et aux détergents solubles dans l'eau.
4. Système de literie selon l'une ou l'autre des revendication précédentes, **caractérisé en ce que** les plaques ou couches de support sont constituées de mousse de latex, naturel ou synthétique, et ou de fibres de polyester.
5. Système de literie selon l'une ou l'autre des revendication précédentes, **caractérisé en ce que** les plaques ou couches de support sont entourées, chacune séparément, d'une housse.
6. Système de literie selon l'une ou l'autre des revendication précédentes, **caractérisé en ce que** tous les matériaux mis en oeuvre dans la fabrication du matelas sont d'origine naturelle.
7. Système de literie selon l'une ou l'autre des revendication précédentes, **caractérisé en ce que** les plaques ou couches de support sont constituées de mousse de latex naturel et la housse amovible, externe, et les housses internes éventuelles sont constituées de tricot de coton.

5 diction précédentes, **caractérisé en ce que** les plaques ou couches de support sont constituées de mousse de latex naturel et la housse amovible, externe, et les housses internes éventuelles sont constituées de tricot de coton.

8. Système de literie selon l'une ou l'autre des revendication précédentes, **caractérisé en ce qu'il implique** un produit ou une gamme de produits d'entretien spécifiquement adapté(s).

9. Système de literie selon la revendication 8, **caractérisé en ce que** le ou les produits d'entretien comprennent au moins un agent détergent et un agent bactéricide, acaricide et/ou antivirus, actifs à une température inférieure à 60°C et inertes par rapport aux liens de vulcanisation du latex.

10. Système de literie selon l'une ou l'autre des revendication précédentes, **caractérisé en ce qu'il implique** un dispositif d'essorage des plaques ou couches de support lors de leur lavage et de leur rinçage.

11. Système de literie selon l'une ou l'autre des revendications 8 à 10, **caractérisé en ce qu'il implique** une gamme d'oreillers et de couettes ou couvertures spécifiquement adaptés aux produit(s) d'entretien et/ou dispositif d'essorage du système.

30

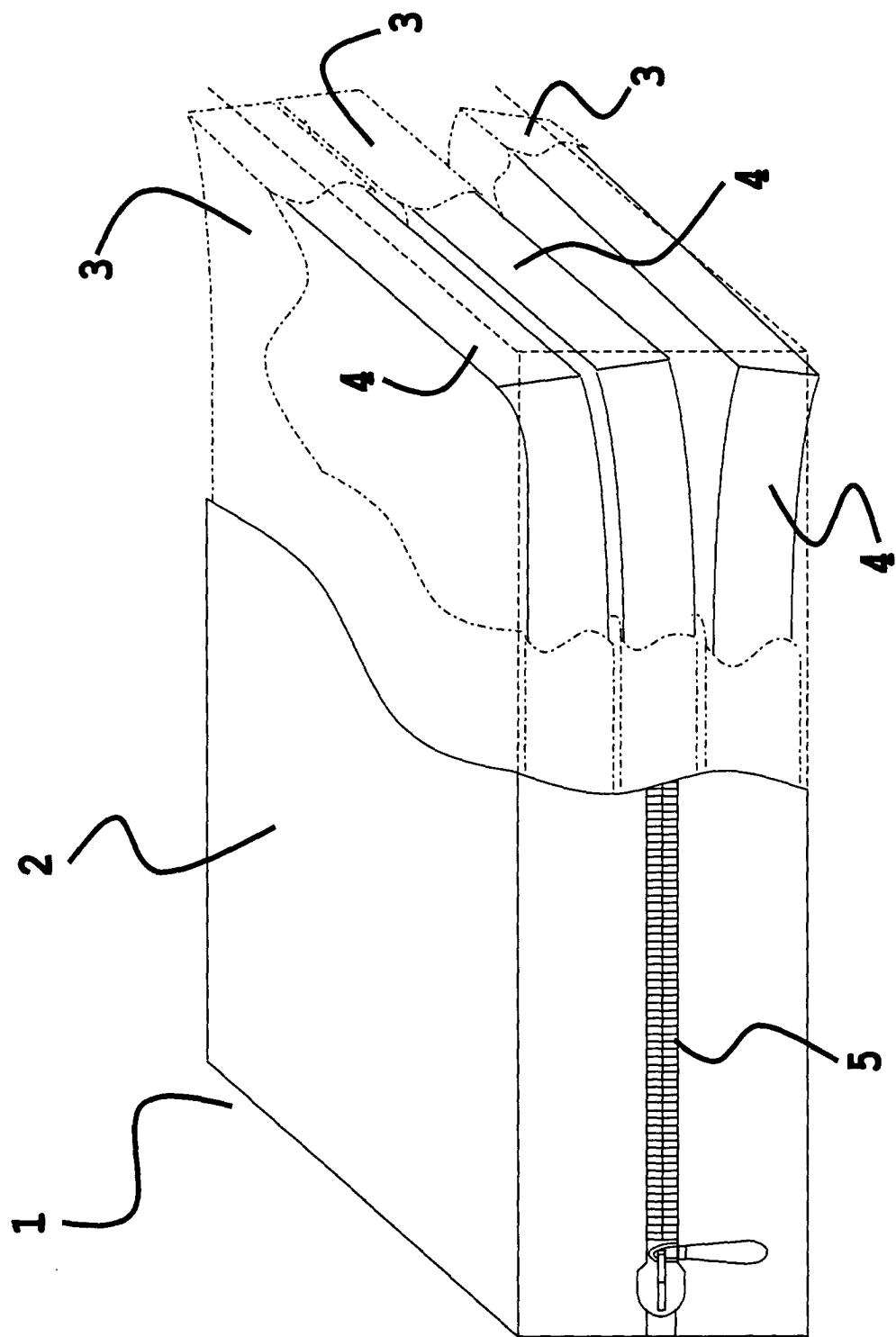
35

40

45

50

55





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 00 20 1788

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
X	WO 96 38073 A (BRAUN WALTER) 5 décembre 1996 (1996-12-05)	1-4,6,7	A47C27/00
Y	* page 10, alinéa 4; revendications 1,311,12,15,29,30,31; figures 1-5 *	5,8-11	
Y	US 5 513 402 A (SCHWARTZ JACK) 7 mai 1996 (1996-05-07) * colonne 6, ligne 39-46; figures 1-4 *	5	
Y	US 5 032 310 A (MCINTOSH SR ROBERT H) 16 juillet 1991 (1991-07-16) * colonne 3, dernier alinéa *	8,9,11	
Y	EP 0 157 252 A (SENKINGWERK GMBH & CO) 9 octobre 1985 (1985-10-09) * revendication 1; figures *	10	
A	FR 2 508 780 A (ENNREV SPA) 7 janvier 1983 (1983-01-07) * revendications 3,4; figures *	1,4	
A	DE 19 40 763 A (BETTEN-ZELLEKENS GMBH) 14 janvier 1971 (1971-01-14) * revendication 1; figures *	1-3	<p>DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)</p> <p>A47C C11D D06F</p>
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
LA HAYE		4 octobre 2000	Amghar, N
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			
T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 00 20 1788

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

04-10-2000

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
WO 9638073	A	05-12-1996	DE	29509182 U	17-08-1995
			DE	19622281 A	12-12-1996
US 5513402	A	07-05-1996	AU	1703395 A	04-09-1995
			WO	9522272 A	24-08-1995
			GB	2313051 A, B	19-11-1997
			US	5819349 A	13-10-1998
			AT	134114 T	15-02-1996
			AU	690889 B	07-05-1998
			AU	2438692 A	16-03-1993
			BR	9207151 A	19-12-1995
			CA	2112895 A, C	04-03-1993
			WO	9303654 A	04-03-1993
			DE	69208364 D	28-03-1996
			DE	69208364 T	19-09-1996
			EP	0599922 A	08-06-1994
			ES	2086133 T	16-06-1996
US 5032310	A	16-07-1991	US	4935232 A	19-06-1990
			US	4608289 A	26-08-1986
			US	4996052 A	26-02-1991
			US	5474739 A	12-12-1995
			AU	2426688 A	01-03-1989
			DK	160589 A	03-04-1989
			EP	0486484 A	27-05-1992
			JP	2504401 T	13-12-1990
			KR	9105713 B	02-08-1991
			WO	8901023 A	09-02-1989
			US	4908209 A	13-03-1990
			US	5133933 A	28-07-1992
			US	4753749 A	28-06-1988
			US	5024840 A	18-06-1991
			US	4647601 A	03-03-1987
			AT	110088 T	15-09-1994
			AU	589142 B	05-10-1989
			AU	4965885 A	02-05-1986
			BR	8506942 A	23-12-1986
			CA	1334273 A	07-02-1995
			CN	85108499 A, B	10-09-1986
			DE	3587907 D	22-09-1994
			DE	3587907 T	02-02-1995
			DK	261986 A	04-06-1986
			EP	0197128 A	15-10-1986
			ES	547679 D	01-06-1987
			ES	8706160 A	16-08-1987
			GR	852458 A	11-02-1986

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 00 20 1788

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

04-10-2000

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
US 5032310 A		IE 64537 B IN 164367 A IN 168675 A JP 6092284 B JP 61502058 T KR 9101409 B NZ 213771 A PH 23622 A PT 81271 A,B WO 8602369 A ZA 8507726 A		09-08-1995 04-03-1989 18-05-1991 16-11-1994 18-09-1986 05-03-1991 28-06-1989 11-09-1989 01-11-1985 24-04-1986 27-08-1986
EP 0157252 A	09-10-1985	DE 3412214 A AT 42355 T DE 3569587 D		10-10-1985 15-05-1989 24-05-1989
FR 2508780 A	07-01-1983	IT 1138829 B DE 3223770 A		17-09-1986 20-01-1983
DE 1940763 A	14-01-1971	AUCUN		